

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DES DECISIONS  
SEANCE DU 27 JANVIER 2011**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

Nombre de membres composant le Conseil .....	45
Nombre de Conseillers en exercice .....	45
Présents.....	36
Absents représentés .....	7
Absents excusés .....	2
Absent non excusé .....	0

L'AN DEUX MIL ONZE, LE VINGT SEPT JANVIER à VINGT ET UNE HEURE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire d'Ivry-sur-Seine, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 21 Janvier 2011 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

### PRESENTS

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, RAMEAU, Mme DUCHENE, M. MAYET, Mme PETER, MM. BELABBAS, BEAUBILLARD, Mmes POURRE, BERNARD Sandrine, M. ROSSET, Mme WOJCIECHOWSKI, adjoints au Maire,

M. BARON, Mmes LOICHOT, PERNIN, SCHIAVI, M. LACHOURI, Mme SPIRO, MM. ONAKAYA MENGE, TAGZOUT, CATALAN, MARTINEZ, PRAT, MERCIER, MOOG, MACHADO (à partir du point B), Mmes BERNARD Méhadée, PIERON, MM. MARCHAND, MOKRANI, Mme BROUTÉ, M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM, conseillers municipaux.

### ABSENTS REPRESENTES

Mme BENDIAF, adjointe au Maire, représentée par M. MAYET,  
Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire, représentée par M. RAMEAU,  
Mme PERSTUNSKI-DELÉAGE, conseillère municipale, représentée par M. MARTINEZ,  
Mme EHRMANN, conseillère municipale, représentée par Mme PIERON,  
Mme MONTUELLE, conseillère municipale, représentée par Mme SPIRO,  
Mme OUDART, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,  
Mme SCHMIDT, conseillère municipale, représentée par M. BOUYSSOU.

### ABSENTS EXCUSES

M. RIVIERE, conseiller municipal,  
M. MACHADO, conseiller municipal (jusqu'au point A).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. BOUYSSOU ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.  
(38 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mme APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

## LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 16 décembre 2010.

(38 voix pour, 4 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, M. LECLERCQ et 1 abstention : M. CATHENOZ)

/ APPROUVE le vœu proposé par Guillaume Moog au nom du groupe Europe Ecologie Les Verts relatif à l'agriculture biologique. (vœu joint).

(14 voix pour, 23 abstentions : MM. GOSNAT, BOUYSSOU, MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, M. BEAUBILLARD, Mme POURRE, M. ROSSET, Mme WOJCIECHOWSKI, PERSTUNSKI-DELEAGE, PERNIN, EHRMANN, M. LACHOURI, Mme MONTUELLE, M. TAGZOUT, Mmes OUDART, SCHMIDT, M. MARTINEZ, Mmes BERNARD Méhadée, PIERON, MM. MARCHAND, MOKRANI, SPIRO et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : MM. CATALAN, CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

/ APPROUVE le vœu proposé par groupe Socialiste au nom de la majorité municipale intitulé « Stop aux suppressions de postes dans l'Education Nationale » (vœu joint).

(38 voix pour et 5 conseillers ne prennent pas part au vote : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

/ APPROUVE le vœu d'urgence sur la Tunisie proposé par Monsieur Pierre Gosnat, Maire (vœu joint).

(39 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**A1/ ADOPTE**, chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2011 de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement, PREND ACTE des annexes jointes au budget primitif 2011, AUTORISE le Maire à engager les négociations en vue d'obtenir un ou plusieurs prêts à concurrence d'un montant 9 181 877 euros destiné(s) à financer le programme d'équipement 2011 retenu par le conseil municipal et APPROUVE le principe du versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe du cinéma municipal le Luxy pour la mise en œuvre des missions de service public artistique et culturel.

(36 voix pour , 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 2 abstentions : Mme PERNIN, M. ABERDAM)

**A2/ ADOPTE** chapitre par chapitre le budget annexe d'assainissement de l'exercice 2011 tant en fonctionnement qu'en investissement et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe d'assainissement 2011.

(37 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

**A3/ ADOPTE** chapitre par chapitre le budget annexe du chauffage centre-ville 2011.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**A4/ ADOPTE** chapitre par chapitre le budget annexe de la restauration municipale 2011.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**A5/ ADOPTE** chapitre par chapitre le budget annexe de l'aide à domicile 2011 et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe de l'aide à domicile 2011.

(unanimité)

**A6/** ADOPTE chapitre par chapitre le budget annexe du centre médico psycho-pédagogique 2011.  
(unanimité)

**A7/** ADOPTE chapitre par chapitre le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile 2011.  
(unanimité)

**A8/** ADOPTE chapitre par chapitre le budget annexe du cinéma municipal Le Luxy 2011.  
(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE,  
LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**A9/** ADOPTE chapitre par chapitre le budget annexe du service public d'élimination des déchets 2011  
et PREND ACTE des annexes jointes au budget annexe du service public d'élimination des déchets  
2011.

(36 voix pour, 1 voix contre : Mme PERNIN et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE,  
LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

**B1/** FIXE, pour 2011 la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt  
local de la Ville.

(30 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 9 conseillers ne prennent pas part au vote : MM. GOSNAT, RAMEAU,  
BEAUBILLARD, LACHOURI, MACHADO, Mmes SCHIAVI, PERSTUNSKI- DELÉAGE, BROUTÉ,  
MONTUELLE)

**B2/** DECIDE la répartition de la dotation départementale de 35 573 €, au titre de l'année 2010, au  
bénéfice des associations et groupements à caractère local.

(36 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 3 conseillers ne prennent pas part au vote : MM. LACHOURI,  
MACHADO, Mme SCHIAVI)

**C/** APPROUVE le rapport d'activité et les comptes de la SADEV94 arrêtés au 31 décembre 2009.

(38 voix pour et 6 abstentions : Mme PERNIN, M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE,  
LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**1/** APPROUVE le principe d'encaissement des recettes par Titre Interbancaire de Paiement (TIP).  
(unanimité)

**2/** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> février 2011, la tarification relative au stationnement sur la voie publique  
pour les commerçants non abonnés occasionnels du marché aux comestibles du centre-ville durant la  
tenue du marché, soit les mardis et vendredis de 6h à 14h à 2,00 €.

(unanimité)

**3/** EMET un avis favorable à la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau par la Ville pour  
l'aménagement de la zone d'aménagement concerté Ivry-Confluences.

(39 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**4/** APPROUVE la cession à Monsieur et Madame Krebs, locataires actuels, d'un pavillon, parcelle  
cadastrée section J n° 93, d'une superficie de 142 m<sup>2</sup> sis 52 rue Marceau/8 rue des Jardins à Ivry-  
sur-Seine, au prix de 219.000 € (deux cent dix neuf mille euros).

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**5/ DELEGUE** son droit de préemption urbain renforcé à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, concernant le bien sis 15-17 rue Jules Ferry à Ivry-sur-Seine, parcelles cadastrées section U n° 33 et 138, d'une superficie totale de 859 m<sup>2</sup> en lieu et place de la délégation faite au Maire par délibération du Conseil municipal du 15 mars 2008 modifiée et PRECISE que cette préemption se fera sur un bien constitué de hangars occupés commercialement et dans une fourchette de prix allant de 600.000 à 650.000€ hors frais divers dans le cadre de futures opérations et particulièrement sur le secteur Robin - Pierre et Marie Curie.

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**6/ APPROUVE** les conventions de transfert de gestion patrimoniale au profit de la SADEV94 concernant les ensembles immobiliers sis 11 rue de la Gare - 82 boulevard de Brandebourg et 107 boulevard Paul Vaillant-Couturier, parcelles cadastrées section AP n° 8 et AY n° 9 à Ivry-sur-Seine, d'une superficie cadastrale respective de 1431 m<sup>2</sup> et 509 m<sup>2</sup>, dans le cadre de l'opération d'aménagement « Ivry-Confluences ».

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**7/ ANNULE** et REMPLACE la délibération du 25 mars 2010 et ACCORDE la garantie communale à l'ESH Coopérer Pour Habiter (ESH CPH) pour le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 5 752 000 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'une subvention de 235 000 € pour la construction de 47 logements sociaux sis 55 avenue de Verdun à Ivry-sur-Seine

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**8/ ANNULE** et REMPLACE la délibération du 25 mars 2010 et ACCORDE la garantie communale à l'ESH Coopérer Pour Habiter (ESH CPH) pour le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 6 003 108 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'une subvention de 205 000 € pour la construction de 41 logements sociaux sis 59 avenue de Verdun à Ivry-sur-Seine.

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**9/ APPROUVE** la convention avec l'opérateur social, l'association Habinser et les propriétaires, Messieurs Alexis et Patrick Pujo, concernant la réservation de 2 logements sis 62 rue Robert Degert à Ivry-sur-Seine dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'hébergement temporaire.

(39 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**10/ PREND ACTE** du rapport annuel de la société Energivry, délégataire du service public de chauffage urbain d'Ivry, pour l'exercice 2008/2009.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

**11/ APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs (2011-2013) avec l'association Comité de jumelage et PRECISE que le montant de la subvention accordée par la Ville à ladite association s'élève à 26 000 euros pour l'année 2011.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,  
MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

**12/ ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association pour le Forum Social Ivryen à l'occasion du Forum Social Mondial qui se déroulera à Dakar (Sénégal) du 6 au 11 février 2011.

(39 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**13/ ACCEPTE** l'adhésion de la communauté d'agglomération Est-Ensemble au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

(36 voix pour et 8 abstentions : Mme DUCHENE, M. BELABBAS, Mmes LOICHOT, PERNIN, MM. MACHADO, MOOG, PRAT, ABERDAM)

**14/ APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association Cinéma Public ayant pour objet de préciser les modalités d'organisation du Festival Ciné Junior au sein du cinéma municipal Le Luxy pour l'année 2011.

(39 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**15A/ APPROUVE** la convention d'objectifs pluriannuelle 2011/2012/2013 avec l'Union Sportive Ivry Omnisports et PRECISE que, pour l'année 2011, le montant de la subvention accordée par la Ville à ladite association s'élève à 911 600 €.

(38 voix pour, 1 voix contre : M. ABERDAM et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**15B/ APPROUVE** la convention d'objectifs pluriannuelle 2011/2012/2013 avec l'Union Sportive Ivry Handball et PRECISE que, pour l'année 2011, le montant de la subvention accordée par la Ville à ladite association s'élève à 1 165 000 €.

(38 voix pour, 1 voix contre : M. ABERDAM et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**16/ APPROUVE** la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF'94) afin de fixer les modalités d'ouverture d'une permanence de la CAF au sein du centre administratif Coutant et PRECISE que la Ville réalisera chaque année un bilan du fonctionnement de ces permanences et du nombre de personnes accueillies.

(unanimité)

**17/ APPROUVE** la convention d'objectifs 2011 avec le Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) et PRECISE que la Ville lui versera une subvention de 232 273 euros pour l'année 2011.

(39 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

**18/ MODIFIE** le tableau des effectifs des grades de Technicien et Technicien principal de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe.

(unanimité)

**19A/ DECIDE** la création d'emplois saisonniers et occasionnels pour l'année 2011.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

**19B/ DECIDE** la création de 11 postes d'agent recenseur dans le cadre exclusif des opérations de recensement de l'année 2011.

(38 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

/PREND ACTE de la communication du produit des rôles supplémentaires de fiscalité locale mis en recouvrement le 31 décembre 2010.

/PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2010.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 0H00

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

P. BOUYSSOU

P. GOSNAT